



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 74540

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les travaux de réhabilitation des « barres de Cassan » sur le campus de Jussieu à Paris. En effet, dans son récent rapport la Cour des comptes demande au ministère d'arbitrer la programmation et le financement des travaux de réhabilitation en question envisagés par l'Université Pierre et Marie Curie. Il souhaite donc savoir quelle suite le Gouvernement compte donner à cette recommandation très judicieuse de la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74540

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1280

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)